



PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

Bilan 2020-2021 et mise à jour pour 2021-2022
CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ
ET DE SERVICES SOCIAUX
DE LA MONTÉRÉGIE-EST

Le document Plan d'action à l'égard des personnes handicapées Bilan 2020-2021 et mise à jour 2021-2022 est une production du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est (CISSS de la Montérégie-Est) :

2750, boulevard Laframboise
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 4Y8
Téléphone : 450 771-3333

Le présent document est disponible sur le site Internet du CISSS de la Montérégie-Est à l'adresse suivante : www.santeme.quebec

Lorsque le contexte l'exige, le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Toute reproduction partielle de ce document est autorisée et conditionnelle à la mention de la source.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives du Québec 2018

ISBN (Version électronique : 978-2-550-88691-4)

© Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	1
2. Comité de travail et coordination de la démarche pour actualiser le plan d'action.....	1
4. BILAN DES ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2020-2021	6
5. PLAN D'ACTION 2021 – 2022	13
6. CONCLUSION	19
7. ADOPTION ET DIFFUSION DU PLAN D'ACTION.....	19
ANNEXE 1	20
Carte territoriale du CISSS de la Montérégie-Est	21
ANNEXE 2	22
Travaux pour l'amélioration de l'accessibilité des lieux.....	23

DÉFINITION DES ACRONYMES

CHSLD	Centre d'hébergement de soins de longue durée
CISSS	Centre intégré de santé et de services sociaux
CLSC	Centre local de services communautaires
CPEJ	Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse
CRJDA	Centre de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation
CSSS	Centre de santé et de services sociaux
DPDITSADP	Direction des programmes de déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique
DRF	Direction des ressources financières
DRHCAJ	Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques
DRI	Direction des ressources informationnelles
DST	Direction des services techniques
L.R.Q.	Lois et Règlements du Québec
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
OPHQ	Office des personnes handicapées du Québec
PAPH	Plan d'action à l'égard des personnes handicapées
PPH	Processus de production du handicap
RLS	Réseau local de services
RTS	Réseau territorial de services

1. Introduction

Dans un souci de réduire les obstacles à l'intégration sociale des personnes vivant avec un handicap, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Est s'est engagé dans une démarche afin d'identifier les principaux obstacles à l'intégration ainsi que les divers moyens à mettre en place pour les surmonter.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* et est soutenue par l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ).

Un troisième Plan d'action à l'égard des personnes handicapées (PAPH) a été adopté par le CISSS de la Montérégie-Est pour les années 2020-2022. Vous trouverez ci-joint le bilan de l'année 2020-2021 de ce plan d'action, ainsi que la mise à jour du plan d'action pour 2021-2022.

2. Comité de travail et coordination de la démarche pour actualiser le plan d'action

Le bilan et la révision du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées sont sous la responsabilité de la direction des programmes de déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique (DPDITSADP).

Ces travaux ne peuvent se faire sans la collaboration d'autres directions du CISSS de la Montérégie-Est. Les directions suivantes ont donc été mises à contribution pour faire le bilan des actions réalisées en 2020-2021 et ajuster le plan d'action pour l'année 2021-2022:

- Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques
- Direction des services techniques
- Direction des ressources financières

Un comité de travail en assure normalement le suivi. Cependant, en raison de la charge de travail générée au niveau des opérations courantes des diverses directions par la pandémie, le comité ne s'est pas réuni en 2020-2021.

Voici les personnes qui composent le comité PAPH.

- Dominique Auger, directrice des programmes de déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique.
- Annie Delisle, chef de programme à la direction des programmes de déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique.
- Caroline Brodeur, conseillère en communication, Direction des ressources humaines, communications et des affaires juridiques.
- Sylvie Nadeau, agent de gestion du personnel au service d'acquisition et rétention des talents, Direction des ressources humaines, communications et des affaires juridiques.
- Denis Verville, chef de service gestion de projets, Direction des services techniques.
- Sophie Boucher, chef de service des achats, Direction des ressources financières.

4. Bilan des activités réalisées en 2020-2021

Au cours de l'année 2020-2021, le CISSS de la Montérégie-Est a reçu et traité huit plaintes de la part de personnes handicapées. Quatre de ces plaintes ont mené à des mesures d'accommodement.

	Nombre de plaintes reçues et traitées par la commissaire aux plaintes et à la qualité des services	Principaux motifs de plainte	Nombre de plaintes ayant mené à des mesures d'accommodement	Exemples de mesures d'accommodement mises en place
Plaintes relatives à l'accès aux documents	0			
Plaintes relatives à l'accès aux installations	3	Entrée principale de l'hôpital Pierre-Boucher fermée en raison de la COVID	3	La sécurité laisse entrer les personnes à mobilité réduite. Recommandation pour changer l'affichage afin d'indiquer que l'entrée principale est accessible pour les personnes à mobilité réduite.
Plaintes relatives aux services offerts	4	Chèque emploi-service pour la préparation des repas Allocation de soutien à la famille insuffisante Réponse aux cloches d'appels en unité de réadaptation fonctionnelle intensive	1	Révision du programme SAD et CES possible pour préparation de repas si non compensé.
Autres types de plaintes	1	Attente en orthophonie	0	

Nous ne pouvons passer sous silence que 2020-2021 a été une année particulière en raison de la pandémie de COVID-19 qui a frappé le Québec de plein fouet à compter de mars 2020. Dans ce contexte, des actions se sont ajoutées à celles prévues au plan d'action initial; ces actions sont en italique dans le tableau ci-dessous qui présente le bilan des activités réalisées du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021 afin de réduire les obstacles vécus par les personnes handicapées dans leurs interactions avec le CISSS de la Montérégie-Est.

ACCESSIBILITÉ DES LIEUX					
Obstacles priorités	Objectifs	Moyens	Actions réalisées	Responsable	Date de réalisation
L'accessibilité des lieux de diverses installations ne répond pas à l'ensemble des normes d'accessibilité universelle. Les personnes handicapées vivent des obstacles variés selon l'installation et la nature de leurs incapacités.	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Poursuivre l'amélioration de l'accessibilité aux différentes installations du CISSS de la Montérégie-Est. 	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Impliquer des experts en accessibilité universelle pour le projet de l'urgence de Richelieu-Yamaska. 	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Des experts en accessibilité participent à la révision des plans et devis pour le projet de l'urgence de Richelieu-Yamaska. 	DST	En continu dans le projet
		<ul style="list-style-type: none"> ▫ Impliquer des experts en accessibilité universelle pour le projet d'agrandissement de l'hôpital Pierre-Boucher. 	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Les responsables du projet ont rencontré des experts du secteur privé et du secteur public afin de déterminer qui seraient les experts associés au projet. 	DST	Mars 2020
	<ul style="list-style-type: none"> ▫ <i>Tenir compte de l'accessibilité dans le choix des lieux retenus pour les activités de dépistage et de vaccination COVID-19.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ▫ <i>Sensibilisation des personnes responsables du choix des sites pour les activités cliniques COVID</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ▫ <i>Ouverture des cliniques de dépistages et de vaccination dans des lieux accessibles.</i> 	<i>DST et coordonnatrice des programmes de santé publique</i>	<i>En continu durant l'année 2020-2021</i>

APPROVISIONNEMENT					
Obstacles priorités	Objectifs	Moyens	Cibles/indicateurs de résultat	Responsable	Date de réalisation
Le processus d'approvisionnement est essentiellement basé sur le moindre coût et ne tient pas compte des besoins possibles d'accessibilité.	<ul style="list-style-type: none"> ▫ <i>Informé et sensibiliser les gestionnaires et le personnel responsable de l'approvisionnement de l'impact du port du masque de procédure pour répondre aux besoins de la clientèle handicapée.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ▫ <i>Rendre possible l'accès à du matériel de protection spécifique et parfois plus coûteux tel que les masques transparents.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ▫ <i>Des masques transparents ont été commandés.</i> ▫ <i>Les directions ont été informées des situations cliniques dans lesquelles il était important d'utiliser les masques transparents.</i> ▫ <i>Les directions ont rendu des masques transparents disponibles aux employés qui interagissent avec des usagers sourds ou malentendants.</i> 	<p><i>DRF</i></p> <p><i>Collaboration DPDITSADP DSM DSI</i></p>	<i>Automne 2020</i>

COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

Obstacles priorités	Objectifs	Moyens	Cibles/indicateurs de résultat	Responsable	Date de réalisation
<i>Risque de déconditionnement des personnes handicapées qui ont moins accès aux activités de maintien des acquis.</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▫ <i>Éviter les pertes d'acquis liés au contexte de pandémie.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ▫ <i>Rendre disponible sur le site web des idées d'activités pour éviter le déconditionnement.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ▫ <i>Idées d'activités accessibles sur le site web.</i> 	<p><i>DRHCAJ</i></p> <p><i>Collaborateur DPDITSAD CISSS de la Montérégie-Ouest</i></p>	<i>Automne 2020</i>
<i>Difficulté de compréhension et d'appropriation des consignes de santé publique en matière de protection individuelle (port du masque, distanciation, lavage des mains) par certains usagers.</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▫ <i>Donner une information accessible et adaptée aux particularités des usagers ayant une déficience ou un TSA.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ▫ <i>Enseigner de façon personnalisée les consignes de santé publique.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ▫ <i>Communication adaptée aux besoins des usagers : diffusion d'outils adaptés.</i> 	<i>DPDITSADP</i>	<i>Outils visuels sur la distanciation sociale, le lavage des mains et l'étiquette respiratoire : année 2020</i>

ADAPTATION DES SERVICES EN CONTEXTE DE PANDÉMIE

Obstacles priorités	Objectifs	Moyens	Cibles/indicateurs de résultat	Responsable	Date de réalisation
<p><i>Méconnaissance des besoins particuliers de la clientèle handicapée qui utilise les services du CISSS de la Montérégie-Est.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▫ <i>Offrir une réponse adaptée aux besoins particuliers de la clientèle vivant avec un handicap dans le contexte de la pandémie.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ▫ <i>Soutien des intervenants ayant une expertise avec la clientèle ayant une déficience ou un trouble du spectre de l'autisme disponible pour les intervenants des divers secteurs de l'organisation.</i> ▫ <i>Sensibilisation des diverses directions concernées quant aux besoins d'accompagnement de certaines personnes vivant avec un handicap dans le contexte de restrictions des visites en milieu hospitalier, en CHSLD, etc.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ▫ <i>Mise en place d'une garde psychosociale ayant une expertise avec la clientèle ayant une déficience ou un trouble du spectre de l'autisme durant la première vague de la pandémie.</i> ▫ <i>Mise en place de mécanismes de liaison adaptés durant deuxième vague.</i> ▫ <i>Discussions entre directeurs et au sein des directions.</i> 	<p><i>DPDITSADP</i></p>	<p><i>Printemps 2020 et automne 2020</i></p>

Au cours de l'année 2020-2021, la DPDITSADP a poursuivi les travaux en lien avec ses chantiers prioritaires pour améliorer son offre de services aux personnes handicapées, en collaboration avec plusieurs autres directions, et elle a aussi adapté son offre de services afin de répondre aux nouveaux besoins engendrés par le contexte de crise sanitaire.

Intervention précoce auprès des enfants d'âge préscolaire

Au cours de l'année 2020-2021, le CISSS de la Montérégie-Est a reçu des allocations visant à déployer le programme provincial Agir tôt. Les allocations reçues en 2020-2021 ont permis l'embauche de professionnels additionnels dont les rôles sont de dépister les enfants qui présentent des retards de développement, d'entreprendre une stimulation précoce, de procéder aux évaluations requises pour préciser les causes du retard et identifier les meilleures approches, ainsi que, le cas échéant, établir un diagnostic et référer l'enfant vers d'autres services pouvant répondre à ses besoins.

Les travaux pour améliorer la fluidité de la trajectoire des services pour les enfants d'âge préscolaire, entrepris en 2019-2020, ont été limités raison de la pandémie.

Diversification de l'offre de milieux résidentiels disponibles pour les personnes handicapées

- Construction de la maison des aînés, maison alternative de Longueuil qui comptera notamment 2 unités de 12 chambres permettant d'accueillir des personnes handicapées dans un milieu adapté à leurs besoins et leur style de vie: en 2020-2021, les plans ont été finalisés et le plan clinique préliminaire a été rédigé. Nous avons aussi entrepris une démarche, en collaboration avec la direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique afin de former un comité consultatif composé de personnes handicapées et de proches; ce comité consultatif sera mis à contribution dans l'élaboration du plan clinique final et dans la démarche de gestion du changement qu'implique ce nouveau modèle de milieu résidentiel.
- Développement de ressources d'hébergement permettant de répondre aux besoins des personnes handicapées ayant des comportements perturbateurs : en 2020-2021, nous avons participé aux travaux des comités mis en place par le CISSS de la Montérégie-Ouest dans le cadre du projet de construction d'une ressource d'hébergement pour des jeunes polyhandicapés ayant des comportements perturbateurs.
- Soutien aux initiatives de logement social : en 2020-2021, nous avons signé une entente avec un milieu de logement social de la région de Longueuil pouvant accueillir 8 personnes vivant avec une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme, soutenant ainsi la poursuite de leur mission.

Bonification de l'offre de services liée aux activités socioprofessionnelles

Au cours de l'année 2020-2021, nous avons reçu une allocation du MSSS pour bonifier cette offre de services. En collaboration avec nos partenaires du CISSS de la Montérégie-Centre et de la Montérégie-Ouest, nous avons mis en place un comité de travail qui a pour mandat de dresser un portrait de l'offre de services actuelle en Montérégie et d'identifier les priorités de développement. Nous avons aussi consulté les deux regroupements d'associations de personnes handicapées de notre territoire et nos organismes communautaires partenaires quant aux besoins prioritaires des personnes ayant une déficience ou un trouble du spectre de l'autisme en matière d'activités socioprofessionnelles. De plus, nous avons invité nos organismes

communautaires partenaires à déposer des projets de développement de nouvelles activités socioprofessionnelles. Ces démarches permettront un développement de services cohérent et pertinent sur le territoire de la Montérégie.

Enfin, nous soutenu financièrement onze projets élaborés par sept organismes communautaires de notre territoire. Certains de ces projets vont permettre de maintenir ou de bonifier la qualité des services offerts par les organismes grâce à de la formation ou de l'implantation de nouvelles approches, alors que d'autres ont permis d'offrir de nouveaux services aux usagers desservis par les organismes dans le contexte de la pandémie.

Adaptation de l'offre de services de la DPDITSADP en contexte de pandémie

L'année 2020-2021 a mis à l'épreuve les capacités d'adaptation de toute la population du Québec. Il en a été de même pour les gestionnaires et employés de la DPDITSADP du CISSS de la Montérégie-Est. Leur engagement envers la clientèle ayant une déficience ou un trouble du spectre de l'autisme les a menés à adapter en continu l'offre de services afin de répondre aux nouveaux besoins de la clientèle. Voici les principales mesures mises en place par les équipes de la DPDITSADP pour soutenir les personnes handicapées et leurs proches durant la première et la deuxième vague de la pandémie :

- Appels de repérage et de vigie des situations de vulnérabilité et de risque de déconditionnement pour les usagers en suivi et ceux en attente de services.
- Développement d'un questionnaire et d'outils de repérage et de prévention du déconditionnement adapté à notre clientèle.
- Répit d'urgence à domicile offert à la clientèle en contexte de confinement par les organismes communautaires du territoire et les employés des équipes DITSADP.
- Entente avec des hôtels sur nos 3 territoires pour permettre à des proches aidants de passer une nuit à l'hôtel pour avoir du répit dans le contexte où les services de répit en organismes communautaires étaient fermés.
- Mise en place d'un comité des répondants en soutien aux organismes communautaires qui offrent des activités de répit et des activités de jour, suite à la reprise de leurs activités.
- Soutien aux responsables des milieux de logement social de notre territoire pour l'application des recommandations du MSSS.
- Rencontres régulières avec les regroupements d'associations de personnes handicapées de la région pour rester à l'affût des besoins des personnes handicapées et faire connaître nos nouveaux services.
- Octroi d'heures en chèque emploi service (CES) pour la surveillance/gardiennage d'enfants en âge de rester seuls, mais qui ne peuvent le faire en raison de leur déficience ou leur trouble du spectre de l'autisme, et ce afin de permettre aux parents de travailler dans le contexte où les écoles étaient fermées.
- Application de la directive ministérielle permettant aux proches des usagers majeurs lourdement handicapés d'être eux-mêmes l'employé du CES dans le contexte de la pandémie.
- Octroi de montant de soutien à la famille supplémentaire pour permettre aux familles et proches d'avoir du répit.
- Signature d'ententes non récurrentes de soutien aux proches aidants avec des organismes communautaires.
- Application rigoureuse des directives ministérielles et des directives du service de prévention et de contrôle des infections à l'unité de réadaptation fonctionnelle intensive du Verger.

5. Plan d'action 2021 – 2022

Ce plan d'action vise la période allant du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022. Il présente les actions à entreprendre touchant divers thèmes tels l'emploi, l'accessibilité des lieux, l'approvisionnement, la communication et la sensibilisation.

GÉNÉRAL					
Obstacles priorités	Objectifs	Moyens	Cibles/indicateurs de résultat	Responsable	Échéancier
Méconnaissance de la réalité des personnes handicapées.	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Avoir une structure de suivi du PAPH qui soutienne l'atteinte des objectifs. ▫ Bénéficier du savoir expérientiel d'une personne handicapée pour bien identifier les priorités du plan d'action de l'organisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Évaluer les mécanismes actuels de suivi du PAPH et les ajuster au besoin. ▫ Intégrer un employé handicapé au sein du comité de travail. ▫ Intégrer un patient partenaire handicapé au sein du comité de travail. 	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Mécanismes de suivi analysés et ajustés au besoin. ▫ Deux personnes handicapées intégrées au comité de travail. 	DPDITSADP	Été 2021

EMPLOI					
Obstacles priorités	Objectifs	Moyens	Cibles/indicateurs de résultat	Responsable	Échéancier
Méconnaissance des obstacles liés à l'embauche et au maintien en emploi des personnes handicapées.	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Documenter les obstacles vécus par le personnel handicapé à notre emploi. ▫ Documenter les obstacles vécus par les gestionnaires/ressources humaines face à l'embauche de personnes handicapées. ▫ Identifier les conditions et actions gagnantes réalisées permettant d'assurer l'embauche et le maintien en emploi de personnel handicapé. ▫ Valider si nos offres d'emploi favorisent l'attraction de candidats handicapés. 	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Réaliser des entrevues expérience-employés avec au moins 5 employés handicapés de notre CISSS. ▫ Réaliser des entrevues avec au moins 5 gestionnaires ou agents RH de notre CISSS. ▫ Analyser les résultats d'entrevue. ▫ Recenser des secteurs et titres d'emploi avec un accès et adaptation possible de l'environnement de travail. 	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Au moins 10 entrevues expérience employés et gestionnaires/RH sont réalisées. ▫ Les obstacles et les conditions favorables à l'embauche et au maintien en emploi sont établis. 	DRHCAJ – Volet Bureau de santé, Prévention et SART.	<p>Entrevues : Printemps 2021</p> <p>Analyse des résultats et pistes d'action : Été 2021</p>

Obstacles priorités	Objectifs	Moyens	Cibles/indicateurs de résultat	Responsable	Échéancier
Absence de compilation des mesures adaptatives mises en place par l'établissement lors de l'embauche ou en cours d'emploi pour le personnel handicapé.	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Mieux connaître les mesures adaptatives mises en place pour accueillir et maintenir en poste notre personnel handicapé. ▫ Mesurer l'utilisation du budget centralisé à la direction DITSADP des mesures adaptatives mises en place pour l'embauche de nouvelles personnes handicapées. 	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Recenser les mesures adaptatives. ▫ Documenter l'utilisation du budget. 	<ul style="list-style-type: none"> ▫ La recension des mesures adaptatives lors de l'intégration et en cours d'emploi est réalisée. ▫ Un bilan financier sera produit. 	DRHCAJ – Bureau de santé et prévention DRF Collaboration DPDITSADP	Recension des mesures : Automne 2021 État financier : Printemps 2021
Manque de connaissance des mesures/services existants entourant les personnes handicapées en matière d'emploi.	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Identifier les mesures financières/ressources existantes lors de l'intégration de personnes handicapées. ▫ Informer les gestionnaires et le personnel du service d'acquisition et de rétention des talents sur le sujet. 	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Rédiger un guide de ressources en y intégrant les offres de service /contact des partenaires pouvant être interpellés lors d'un processus d'embauche ou d'intégration ainsi que et les outils /ressources utilisées par le bureau de santé en matière de mesures adaptatives. 	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Un guide des ressources/mesures existantes est réalisé et diffusé au personnel du service acquisition et de rétention des talents. 	DPDITSADP Collaboration DRHCAJ	Complétion du guide : année 2021 Diffusion : année 2022

ACCESSIBILITÉ DES LIEUX					
Obstacles priorités	Objectifs	Moyens	Cibles/indicateurs de résultat	Responsable	Échéancier
Manque de connaissance du personnel des services techniques sur l'accessibilité universelle (au-delà du code du bâtiment).	<ul style="list-style-type: none"> Informé et sensibiliser les différents chargés de projets aux normes d'accessibilité universelles. 	<ul style="list-style-type: none"> Offrir une formation en accessibilité universelle. 	<ul style="list-style-type: none"> Un taux de participation de 90% des chargés de projet à la formation. 	DST Collaboration DPDITSADP DRHCAJ	Automne 2021
L'accessibilité des lieux de diverses installations ne répond pas à l'ensemble des normes d'accessibilité universelle. Les personnes handicapées vivent des obstacles variés selon l'installation et la nature de leurs incapacités.	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre l'amélioration de l'accessibilité dans le cadre des travaux en cours dans les installations du CISSS de la Montérégie-Est (voir annexe 2). 	<ul style="list-style-type: none"> Impliquer des experts en accessibilité universelle pour un projet spécifique. 	<ul style="list-style-type: none"> Des experts en accessibilité universelle participent aux différentes phases du projet d'agrandissement de l'hôpital Pierre-Boucher. 	DST	En continu dans la réalisation du projet d'agrandissement

APPROVISIONNEMENT					
Obstacles priorités	Objectifs	Moyens	Cibles/indicateurs de résultat	Responsable	Échéancier
Le processus d'approvisionnement est essentiellement basé sur le moindre coût et ne tient pas compte des besoins possibles d'accessibilité.	<ul style="list-style-type: none"> □ Informer et sensibiliser les gestionnaires et le personnel responsable de l'approvisionnement à l'article 61.3 de la Loi. 	<ul style="list-style-type: none"> □ Tenir une activité d'information sur les principes de l'approvisionnement accessible. 	<ul style="list-style-type: none"> □ Un taux de participation de 90% des acheteurs à la formation. 	DRF Collaboration DRHCAJ	Printemps 2022

COMMUNICATION ET SENSIBILISATION					
Obstacles priorités	Objectifs	Moyens	Cibles/indicateurs de résultat	Responsable	Échéancier
Méconnaissance de la réalité des obstacles vécus par les personnes handicapées.	<ul style="list-style-type: none"> □ Poursuivre les activités de sensibilisation visant à faire connaître les obstacles vécus par les personnes handicapées. 	<ul style="list-style-type: none"> □ Se doter d'un plan de communication externe et interne pour la semaine québécoise des personnes handicapées et les autres moments propices de l'année. 	<ul style="list-style-type: none"> □ Plan de communication adopté. □ Mise en œuvre débutée. 	DRHCAJ Collaboration DPDITSADP	Automne 2021

Le CISSS ayant une direction dédiée à la DITSADP, les actions pour améliorer l'accès et la continuité des soins et services offerts par la direction elle-même se trouvent dans les plans d'action de la direction et sont la raison d'être de cette direction. Les principaux chantiers de la DPDITSADP pour l'année 2021-2022, afin d'améliorer son offre de services aux personnes handicapées, sont toujours les suivants :

Intervention précoce auprès des enfants d'âge préscolaire

Nous reprendrons les travaux pour améliorer la fluidité de la trajectoire de services des enfants d'âge préscolaire avec plus d'intensité en 2021-2022, tout en ajustant cette intensité aux prochains défis que la pandémie nous réserve.

Diversification de l'offre de milieux résidentiels disponibles pour les personnes handicapées

- Construction de la maison des aînés-maison alternative de Longueuil qui comptera 2 unités de 12 chambres permettant d'accueillir des personnes handicapées dans un milieu adapté à leurs besoins : nous poursuivrons nos travaux en vue de l'ouverture de la maison en 2022 en collaboration avec les usagers et proches partenaires et développerons des alliances avec la communauté environnante de la maison pour favoriser le maillage entre les personnes qui résideront à la maison et la communauté.
- Développement de ressources d'hébergement permettant de répondre aux besoins des personnes handicapées ayant des comportements perturbateurs : nous poursuivrons notre implication au sein des comités mis en place par le CISSMO pour préparer l'ouverture de la ressource d'hébergement pour les jeunes polyhandicapés ayant des comportements perturbateurs.
- Soutien aux initiatives de logement social : nous continuerons à soutenir les organismes communautaires de notre territoire qui font du logement social et appuierons un nouveau projet d'un organisme communautaire.

Bonification de l'offre de services liée aux activités socioprofessionnelles

Le CISSS de la Montérégie-Est développera de nouvelles places en activités de jour au sein des organismes communautaires. Il développera des places en plateaux de travail et soutiendra la participation sociale et l'intégration au travail des personnes handicapées, en collaboration avec ses partenaires du CISSS de la Montérégie-Ouest et de la Montérégie-Centre.

6. Conclusion

Malgré une année sous le signe de la pandémie qui a hautement sollicité les employés, médecins et gestionnaires de l'organisation, les besoins des personnes handicapées ont été considérés et l'organisation s'est efforcée de diminuer les impacts de la pandémie sur certaines personnes handicapées particulièrement vulnérables dans un tel contexte.

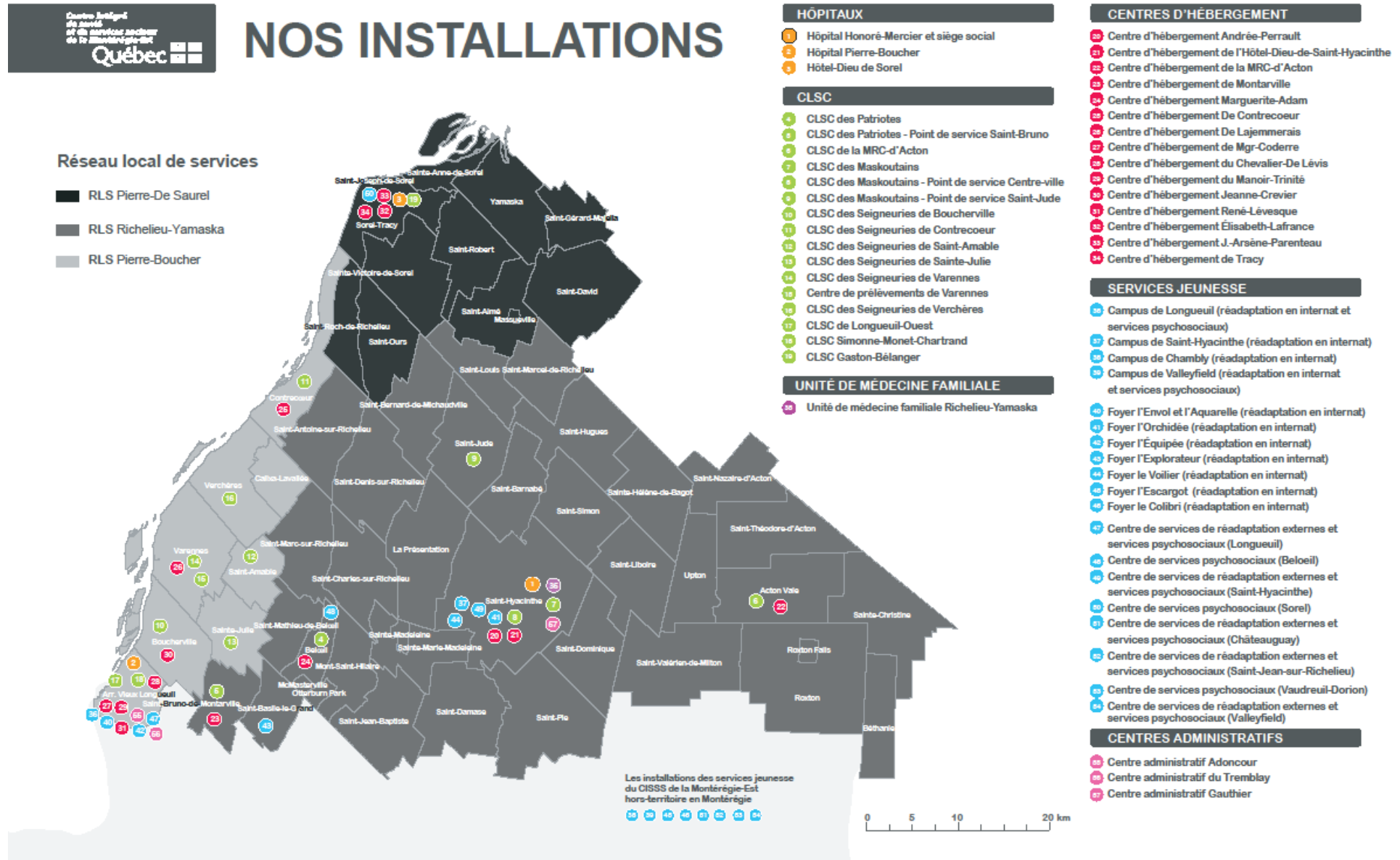
Le CISSS de la Montérégie-Est a pu compter sur la collaboration et l'engagement des nombreux organismes communautaires qui offrent des services aux personnes handicapées sur le territoire pour limiter les impacts négatifs de la pandémie sur les personnes handicapées.

En 2021-2022, nous reprendrons les travaux du comité de mise en œuvre du plan d'action, qui ont été suspendus durant la première et la deuxième vague de la pandémie, afin de réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés. Nous poursuivrons aussi nos efforts pour limiter les impacts négatifs de la pandémie sur les personnes handicapées.

7. Adoption et diffusion du plan d'action

Le document « Bilan 2020-2021 et Mise à jour 2021-2022 du plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2020-2022 » a été adopté au comité de direction le 25 février 2021. Ce document a été déposé sur le site internet de l'organisation à l'adresse www.santeme.quebec

Annexe 1



Annexe 2

Travaux pour l'amélioration de l'accessibilité des lieux

Hôpital Pierre-Boucher

- L'unité de médecine du 7^e Nord a été rénovée en 2016-2017. Trente pour cent des salles de toilettes des chambres ont été rénovées et agrandies pour la mobilité des personnes. Au rez-de-chaussée de l'hôpital, une des salles de toilette à l'entrée devrait être rénovée durant l'année 2018.

Hôpital Honoré-Mercier

- La conception du projet de l'urgence avance rondement et il est prévu que toutes les toilettes soient aux normes du code du bâtiment et/ou des guides de gestion d'aménagement d'unité du MSSS. Travaux en cours avec la société Logique pour l'accessibilité du printemps 2019 jusqu'en 2021.

Centre d'hébergement J.-Arsène-Parenteau

- Modification de 18 vanités dans les chambres des résidents pour permettre l'accès aux fauteuils roulants (2018).
- Ajout de lève-patients sur rails dans toutes les chambres (2018).

Centre d'hébergement de Montarville

- Quarante nouvelles vanités avec de la tuyauterie adaptée pour que le siphon et la descente soient le plus près du mur possible. Aussi une profondeur de lavabo moindre pour faciliter le passage d'un fauteuil roulant. La patte verticale a été éliminée par un panneau en triangle en angle fixé au mur (2019).
- Élargissement des portes des salles de bain thérapeutiques pour le passage de futures civières bariatrique surdimensionnées pour des soins d'hygiène plus adaptés (2019).
- Agrandissement des deux salles à manger pour la mobilité, le confort et la qualité de vie des résidents (2018).

Centre d'hébergement de la Jemmerais

Réaménagement d'une salle de bain au RDC (2018).

Centre d'hébergement d'Acton Vale

Rénovation complète de la salle de bain (2019)

Centre jeunesse – Saint-Hyacinthe

Réfection de l'asphalte des trottoirs d'accès de l'entrée principale (problématique d'accès aux personnes à mobilité réduite) (2018).